

## LA DEMOCRATIE ET LA CITOYENNETE

---

### Constat :

Lors des élections nationales et régionales, le niveau d'abstentions soulève la question fondamentale de la représentativité, et donc la légitimité sociétale des élus.

Lors des élections nationales et locales, les votes blancs ne sont pas pris en compte.

L'absentéisme de parlementaires persiste, la restriction du cumul des mandats n'y ayant pas remédié.

Les présidents des communautés de communes, ne sont pas élus au suffrage universel.

Après l'élection notamment au plan local, les citoyens ne sont pas associés à la réflexion et le devenir des projets soit en cours de réalisation soit déjà prévus ou annoncés, ni sur des projets nouveaux qui pourraient voir le jour.

### Propositions

Prendre en compte le vote blanc dans toutes les élections nationales ou locales.

Fixer un % de voix en dessous duquel aucun candidat n'ayant pas réuni ce % ne serait pas proclamé élu. Organiser un nouveau vote.

Pour réduire l'abstention, rendre le vote obligatoire. Organiser l'expérimentation du vote électronique et mesurer l'impact sur la réduction de l'abstention.

Pour réduire l'absentéisme parlementaire injustifié, réduire au prorata du temps de présence leur indemnité

Elire les Présidents de Communauté de communes au suffrage universel.

Imposer la conduite « à bonne fin », ou la continuité de réalisation des décisions prises ou des mesures annoncées, au nom du bien commun, lors d'élections. Principe de non régression sociale

Organiser une ou deux réunions annuelles dans chaque commune pour échanger avec les citoyens sur les projets à conduire.